

# INFO CENT COLS

Du Club des Cent Cols. [www.centcols.org](http://www.centcols.org) – N° 30 - Mars 2022

## Le mot du président.

Chères amies, chers amis,

Il semble que la pandémie commence à s'orienter vers une situation plus apaisée, ce qui permet d'assouplir les restrictions de la vie quotidienne et par conséquent de reprendre pleinement l'activité de notre Club.

Notre programme 2022 bat son plein avec des séjours de printemps, d'été et d'automne ainsi que tous les rassemblements régionaux.

Cette année, nous célébrons **les 50 ans de notre association**. Vous êtes tous invités à assister aux deux principaux événements. Le rassemblement du 25 juin 2022 au Col Luitel (FR-38-1262) et l'AG à Annecy le 05 novembre 2022.

Dans les pages de cet **INFO CENT COLS**, vous trouverez les informations qui vous permettront d'organiser vos programmes en choisissant parmi nos propositions.

Je vous invite également à visiter la page d'accueil du site internet où vous trouverez le calendrier annuel du club et celui des Cyclo montagnardes de la FFCT.

Si vous cliquez sur "actualités des fédérations", vous trouverez également les séjours proposés par la FFCT.

Sur "Randonner avec nous", vous découvrirez nos incitations à la découverte de nos massifs montagneux.

La liste de discussion du club et la page Facebook vous informeront également des initiatives individuelles ouvertes à la communauté des membres et des non-membres.

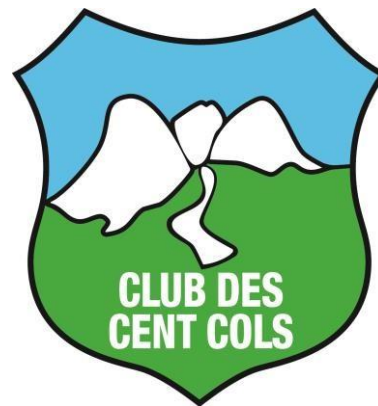
Je vous souhaite à tous une excellente saison de vélo de montagne, pleine d'amitié et de convivialité.

Enrico Alberini.

Président du Club des Cent Cols.

## Sommaire :

- P 2 Diffusion Info Cent Cols (rappel).
- P 2 Cotisations 2022 (rappel).
- P 3 Assemblée Générale du 13 novembre 2021.
- P 4 Prise de licence FFCT saison 2022.
- P 4 Réunion CA du 29 janvier 2022.
- P 8 Nouveautés informatiques.
- P 10 Les rassemblements régionaux 2022.
- P 13 Formulaire inscription séjour SARE été 2022.
- P 16 L'Ardéchoise, la Cyclo montagnarde d'Annecy.



## Diffusion de la publication INFO CENT COLS - Rappel.

### NOTE IMPORTANTE À PROPOS DE LA DIFFUSION d'INFO CENT COLS (ICC)

La publication et l'expédition d'ICC "papier" représentent un coût élevé pour le club, phénomène aggravé par le fait que passant sous la barre des 1000 exemplaires les tarifs d'expédition sont de moins en moins attractifs. De plus, il est fait le constat qu'un nombre important d'adhérents disposent de boîtes mail.

Aussi, il a été décidé, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 janvier 2020, de privilégier l'envoi d'ICC via les messageries de nos adhérents sans pour autant oublier celles et ceux qui ne sont pas en mesure de recevoir ce document par internet : ils continueront à recevoir la version « papier ».

### Conditions pour un bon fonctionnement :

Dès réception, nous vous invitons à visiter le site du Club des Cent Cols [www.centcols.org](http://www.centcols.org) et d'ouvrir l'onglet "Section membres" pour vérifier l'exactitude de vos coordonnées et en particulier votre adresse internet.

**Chaque année, des revues nous sont retournées à cause d'adresses erronées.**

Assurez-vous que la case soit bien cochée pour la ligne : **"Accéder à Info Cent Cols et voter en ligne"**.

En cas de difficulté, contacter le secrétariat :

Hervé RETIÈRE.

[secretaire@centcols.org](mailto:secretaire@centcols.org)

☎ +33 (0)1 76 29 24 02 – +33 (0)7 49 83 64 20

## Cotisations 2022 - Rappel.

Les cotisations pour 2022 (15,00 € mini pour les adhérents et 7,50 € pour les membres associés) étaient à régler au plus tard avant la fin du mois de janvier.

Si ce n'est pas encore fait, vous êtes invités à payer votre cotisation le plus rapidement possible.

Ce serait dommage d'oublier et de ne pas recevoir la revue annuelle !

# Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Club des Cents Cols – 13 novembre 2021.

C'est le samedi 13 novembre à Sainte-Maxime (Var) qu'est organisée l'Assemblée Générale ordinaire du Club des Cent Cols. **Accueil :**

À 14 h 40, le président Bernard GIRAUDEAU ouvre la séance devant environ 130 personnes.

Le président déclare alors l'assemblée générale ouverte et remercie les adhérents qui ont fait le déplacement ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré à sa préparation. **Résultat du vote :**

Nombre d'inscrits	1974			
Nombre de votants	466	Soit 23,61 %		
Votes sur les rapports	OUI	NON	ABSTENTION	NUL
Rapport Moral	447	12	7	0
Rapport d'Activité	453	7	6	0
Rapport Financier	454	6	6	0

## **Vote pour le comité d'administration :**

	Voix	Résultat
Enrico ALBERINI	437	ÉLU
Christophe BADONNEL	455	ÉLU
Bernard GIRAUDEAU	453	ÉLU
Nadine GIRAUDEAU	451	ÉLU
Bruno LITWIN	440	ÉLU
Jean-Luc MATTE	438	ÉLU
François RIEU	441	ÉLU
Hervé RETIÈRE	424	ÉLU
Sébastien VADOT	451	ÉLU

La proclamation de ces résultats marque la fin de la partie réglementaire de la réunion.

Le nouveau CA se réunit pour élire son bureau.

## **La composition du nouveau bureau est annoncée par Enrico ALBERINI :**

Président : Enrico ALBERINI.  
 Vice-Présidente : Nadine GIRAUDEAU.  
 Secrétaire : Hervé RETIÈRE.  
 Trésorier : Sébastien VADOT.  
 Trésorier adjoint, séjours : Christophe BADONNEL.  
 Rédacteur en chef, revue : François RIEU.  
 Responsable boutique : Bruno LITWIN.  
 Adjoint aux séjours : Jean-Luc MATTE.  
 Chargé de Communication : Bernard GIRAUDEAU.

Le 13 novembre 2021,

Le président  
Bernard GIRAUDEAU

Le secrétaire,  
Guy HARLÉ



## Prise de licence FFCT - saison 2022 -.

Se licencier auprès de la FFCT est un acte militant puisque c'est la FFCT avec ses antennes régionales ou locales qui défendent nos droits de cyclistes sur et en-dehors des routes. Cette licence permet également de pouvoir s'assurer auprès d'une assurance (Groupe AXIA) pour les cyclotouristes que nous sommes.

Nous vous incitons à prendre cette licence par votre club local si vous en avez un.

Sinon, au sein de la Confrérie des Cent Cols, nous avons un Club affilié auprès de la FFCT sous le n° 6384 et nous accueillons volontiers les cyclos inscrits actuellement en tant que « Membres individuels » dans leur département. Cette licence préserve votre autonomie, votre indépendance et votre liberté totale afin de pouvoir pratiquer le vélo selon votre seul choix et sous différentes formes (Route, ou VTT, ou Gravel).

Voir sur le site du club : <https://www.centcols.org/licences-ffct/> Bienvenue

au Club des Cent Cols.

## Compte rendu de la réunion du CA Du Club des Cents Cols – 29 janvier 2022.

**CA** : Enrico ALBERINI, Christophe BADONNEL, Bernard GIRAUDEAU, Nadine GIRAUDEAU, Bruno LITWIN, Jean-Luc MATTE, Hervé RETIÈRE, Sébastien VADOT.

**Absent excusé** : François RIEU.

**GT-Info** : Graham CUTTING, Patrick SCHLEPPI.

**Absents excusés** : Daniel BOSSARD, Philippe CARREZ, Robert CHARBONNIER.

**Invités** : les DT, les membres de GT France et Jean-Marc CLEMENT responsable des RP.

- Les DT présents sont Didier RÉMOND (zone 01), Dominique JOLY (zone 02), Arsène BICKEL (zone 03E), Robert DE RUDDER (zone 04N), Henk LEROY (délégué national BE) et Luigi SPINA (délégué national IT). Denis MATHIEU futur DT de la zone 03E est aussi présent.
- Pour le GT France sont présents : Jean-Michel CLAUSSE et Guy RUFFIE.

La réunion commence à 8h 30.

Chaque participant se présente rapidement, nous sommes dans un contexte où le planning est tendu si l'on veut traiter tous les sujets figurant à l'ordre du jour. Nous essaierons de travailler au mieux ces points, d'apporter de la teneur sur les sujets à évoquer dans notre réunion.

Les DT et Nadine GIRAUDEAU quittent la salle, Patrick SCHLEPPI va effectuer une démonstration à l'ensemble des délégués territoriaux sur l'enregistrement des cols en ligne. **Informations :**

- Gérard FILLION-ROBIN actuellement DT de la zone 04SW et Arsène BICKEL DT de la zone 03E ont exprimé leurs souhaits de laisser leur place et d'être remplacé.
- Nous recherchons un adhérent qui serait disponible pour prendre la place de DT de la zone 04SW.
- Denis MATHIEU s'est déclaré disponible pour prendre la place de DT de la zone 03E.
- Comme prévu précédemment, Constant VAN WATERSCHOOT délégué national des Pays-Bas sera remplacé par Paul OUDE LUTTUGHUIS.

Nous remercions les DT sortants pour leur travail accompli et nous souhaitons la bienvenue pour les nouveaux entrants. Ces changements se feront fin mars 2022.

### **1. GT- France :**

Le CA rencontre les membres présents de GT-France.

### **2. Randonnées Permanentes (Jean-Marc CLEMENT) :**

**Photos du trombinoscope** :il convient de rappeler aux membres les règles relatives au format de la photographie et au portrait, qui doit être sans casque ni lunettes. Le visage doit être au premier plan afin d'être reconnaissable.

#### **Randonnées Permanentes (RP) :**

La liste des participants aux RP est maintenant à jour au 31/12/2021 et sera mise à jour tous les 6 mois.

- **Nouvelles RP's/Variantes** : Jean-Marc CLÉMENT qui est le responsable des Randonnées Permanentes a créé 3 nouvelles randonnées basées sur des parcours existants avec des découpes différentes facilitant la réalisation et l'intendance.

Celles-ci sont élaborées sous la forme de parcours en boucles. La question est de savoir si on les propose comme de nouvelles RP's ou si on les fournit comme variantes avec leurs modèles d'origine étant entendu que ce sont des parcours complètement nouveaux.

- **Randonnées labellisées FFCT** : à supprimer du site FFCT car elles sont obsolètes, il faut mettre à jour toutes les RP's (au nombre de 19) sur leur site.

### **3. AG 2022 - 50<sup>ème</sup> anniversaire du Club des Cent Cols :**

**Date arrêtée** : séjour du vendredi 04 novembre au dimanche 06 novembre 2022 et la date de l'AG le 5 novembre.

**Lieu** : Le choix a été arrêté suite au vote du CA à la majorité pour **l'Impérial Palace d'Annecy**. Un apéritif sera servi à l'Impérial.

**Cadeau** : Il sera remis aux participants à l'AG qui se seront inscrits à l'avance.

Bernard GIRAUDEAU communiquera auprès des membres par un article dans la revue et un autre sur le site du club.

### **4. Rassemblement pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Club au Col Luitel (FR-38-1262) :**

**Date arrêtée** : le samedi 25 juin 2022.

**Organisation** : pour ce rassemblement nous inviterons notre Président d'honneur Jean PERDOUX. Les personnes qui ont l'intention de participer sont invitées à en informer Guy HARLÉ.

#### **Contact :**

Guy HARLÉ.

Tél : +33 (0)6 77 11 17 03 Mail

: [guy.harle@gmail.com](mailto:guy.harle@gmail.com)

### **5. AG 2023 :**

**Date arrêtée** : le samedi 04 novembre 2023.

**Lieu** : à Autun (71400).

### **6. Séjour printemps à Lavagna :**

**Effectif** : à l'heure où vous recevrez cet ICC, le séjour est complet et personne n'est en liste d'attente.

### **7. Séjour été 2022 à Sare :**

**Date** : la réservation est arrêtée pour la période du samedi 02 juillet au samedi 09 juillet 2022.

**Conditions optionnelles** : un repas sur le lieu du rassemblement international sera ouvert à tout le monde et pas uniquement aux personnes inscrites en pension complète (PC).

### **8. Séjour printemps 2023 en Forêt Noire :**

**Date prévisionnelle** : du 21 au 28 mai 2023. Les recherches s'avèrent difficiles. Arsène BICKEL initiateur de ce projet avait identifié trois hôtels sur la ville de Todtmoos (Allemagne). On trouve beaucoup d'avis négatifs sur celui qui a la plus grosse capacité (peut-être le Covid).

### **9. Séjour été 2023 (propositions) :**

**Praz sur Arly** : dernière semaine d'août 2023.

Didier RÉMOND nous présente son projet. Avec l'aide de Sébastien VADOT qui a bien avancé au niveau des parcours.

**Sardaigne** : septembre 2023.

Il s'agit d'une idée de Luigi SPINA et Enrico ALBERINI. Elle n'a pas encore été développée et elle pourrait éventuellement être envisagée pour 2024 si le projet de Didier RÉMOND est approuvé.

La réunion reprend à 14h20.

### **Réunion avec les Délégués Territoriaux (DT) :**

- **Vidéo** : Patrick SCHLEPPI a fait cette vidéo avec la présentation de la Base de Données des Cols et la méthode pour effectuer la « Déclaration en ligne des cols et des brevets routiers » d'une durée d'environ 25'. Elle sera prochainement sous-titrée dans différentes langues (EN, IT).
- **Cotisation** : mentionner la date limite d'arrivée, modification de la fiche Excel pour la déclaration des cols.
- **Synthèse** : prise de parole de Didier RÉMOND qui donne le ressenti des DT par rapport à la démonstration sur l'utilisation de l'outil de mise à jour des cols pour les membres du Club.

### **10 Nouvelle version de ccWay :**

Une nouvelle version de ccWay est pratiquement prête à être mise en ligne. Ce sera fait en février et annoncé dans l'ICC, avec explication des nouveautés.

### **11 Clarification de la Règle du Jeu (RdJ):**

**Intervention de Graham CUTTING** : La proposition de clarification présentée par Graham est approuvée dans le texte proposé. La RDJ révisée sera publiée sur le site web et dans la revue annuelle.

### **12 Gestion de la Boutique (Bruno LITWIN) :**

**Prix** : En raison de la hausse du prix des matières premières, des augmentations des coûts d'approvisionnement sont attendues.

### **13 Additifs des catalogues en format Excel :**

Christophe BADONNEL a expliqué la proposition d'Alain BENOIST de faire des additifs Excel aux catalogues.

Patrick SCHLEPPI fait remarquer que la voie de l'apprentissage du tri et de l'extraction du catalogue permet non seulement toutes les fonctionnalités des additifs annuels précédents mais encore plus de souplesse d'utilisation de la part des utilisateurs.

Ça serait dommage de revenir sur les modèles du passé simplement par habitude. Le CA n'approuve pas la proposition de faire des additifs en format Excel car elle était en contradiction avec le renouvellement informatique du Club.

Sur demande, des additifs papiers peuvent être réalisés pour les membres non informatisés.

Compte tenu du nombre de catalogues et qu'il pourrait y avoir plusieurs modifications des catalogues par an, il ne sera plus fourni d'additifs.

Un tutoriel a été fait par les informaticiens (voir lien ci-dessous).

<https://www.centcols.org/filtrage-catalogue/> accessible depuis la page cols puis additifs.

**14 Réunion avec les DT :** Les DT expriment leurs considérations. Ils demandent notamment qu'à la clôture du TH pour publication dans la revue que le formulaire de mise à jour des cols soit modifié pour indiquer la date limite du 31 janvier, que cela soit mentionné dans la revue avec le montant de la cotisation, et que cela soit également écrit sur la page d'accueil du site. Fixer la relance des cotisations pour le 15 février.

**15 Réunion COM (Bernard GIRAUDEAU) :**  
**Partenariat avec OPENRUNNER :**

Contrairement aux critiques répétitives lues dans les mails sur la liste de diffusion, le partenariat entre OPENRUNNER et le Club des Cent Cols est un partenariat très utile. De nombreux nouveaux membres nous ont connus par ce biais et la réalisation de listes de cols pour l'entrée au club par OPENRUNNER est vivement appréciée par Nadine GIRAUDEAU qui les reçoit et qui les traite. Mais tout est perfectible !

Gérard BIRELLI va contacter Éric THOUVENIN d'OPENRUNNER afin d'obtenir : ⊖ Une alerte automatique vers le site du CCC quand une personne, non-membre du CCC atteint le quota requis de cols.

⊖ Mise en place d'une mise à jour régulière (tous les 6 mois) des cols. ○ Beaucoup plus de visibilité du Club des Cent Cols sur OPENRUNNER. ⊖ Utilisation du blog d'OPENRUNNER pour communiquer nos manifestations. ○ Regroupement de nos parcours officiels dans une rubrique propre au CCC. ○ Réalisation d'une application pour cocher les cols gravés directement depuis un iPhone. Un grand merci à Gérard.

**Partenariat avec la FFCT :**

Certes, peu de nouveaux membres disent nous avoir connus grâce à la FFCT, à ses manifestations, à ses publications ou du site *veloenfrance*. Mais peut-être est-ce de notre faute ? Il a été décidé alors de proposer à la FFCT en renforcement de notre accord de partenariat :

- Par la mise à disposition des données des cols routiers et muletiers cyclables de pays voisins de la France.
- Par le regroupement de toutes les RP actuelles et futures du club (19 actuellement).
- Par la possibilité de réaliser une liste de cols franchis depuis *veloenfrance*.
- De mentionner les challenges du club sur *veloenfrance*.
- À l'occasion des cinquante ans du Club des Cent Cols en 2022, nous souhaitons être invités à l'AG FFCT 2022 afin de décrire le travail de recherche prodigieux sur les cols du monde entier et le fonctionnement de nos outils informatiques performants, par leurs propres auteurs.

**16 Revue 2022 (François RIEU) :**

La revue 2022 sera celle du cinquantenaire. Outre les récits habituels, il est prévu de réaliser des pages sur l'histoire du club, avec des témoignages et des photos. L'objectif est de sortir plus tôt que d'habitude...

**17 Droit à l'image et album photos :**

Il y a un problème de droit à l'image à résoudre.

**18 Règlement général sur la protection des données (RGPD) :**

Ce sujet est actuellement étudié par un avocat, qui présentera un rapport dans les prochains mois.

**19 Assurance « Gritchen » :** Il n'y a pas de changement concernant l'assurance qui continue à être proposée aux participants pour les séjours.

## 20 Questions diverses :

**Nadine GIRAUDEAU confirme** que le membre à inscrire sous le numéro 8000 a été identifié. Le CA décide que ce membre sera invité à la réunion de l'AG du 5 novembre 2022.

**La réunion de l'AG du 29 janvier 2022 se termine à 19h 20. Prochaine**

**réunion du CA :**

Elle se tiendra le 03 septembre 2022 aux Balcons du Lac près d'Annecy.

Le Président,  
Enrico ALBERINI

Le Secrétaire,  
Hervé RETIÈRE

## NOUVEAUTÉS INFORMATIQUES.

### OUTIL ccWay :

Nous allons vous exposer les améliorations de l'outil ccWay qui permet de créer des fichiers de waypoints (pour GPS ou autres) à partir des cols du catalogue.

Le principal changement porte sur le mode « **Sélection cartographique** ».

Il permet maintenant la visualisation des cols sur la carte et présente aussi quelques nouvelles fonctionnalités.

D'autres nouveautés importantes, ce sont les possibilités décrites ci-après :

1. D'accessibilité quel que soient les modes de sélection.
2. De basculer de la sélection des cols valides comme actuellement vers celles des cols refusés ou supprimés.
3. Un dernier avantage, mais celui-ci est moins apparent.  
La réalisation de la carte se base sur la bibliothèque libre de fonctions cartographiques « Leaflet », au lieu de celle de Google, propriétaire.

En plus de permettre de visualiser les cols, la sélection cartographique comprend maintenant les fonctionnalités suivantes :

1. Affichage d'un panneau reprenant les informations du col, avec un lien vers le visualiseur de cols (cf. vue d'écran ci-dessous Fig.).
2. Choix du fond de carte. Possibilité de basculer vers un des fonds de carte à couverture mondiale :
  - a. Open Street Map (par défaut), Google, Esri ...
  - b. Ainsi que vers les fonds de carte nationaux pour certains pays (France, Espagne, Suisse, Norvège etc.).
3. Recherche d'une localité ou d'un col de son choix.
4. Visualisation de traces GPX, KML ou FIT sur la carte.
5. Affichage des coordonnées géographiques lors des déplacements de la souris.

Petit avertissement : la sélection des cols sur la carte au moyen des polygones fonctionne légèrement différemment de l'ancien ccWay. Il est recommandé de lire l'aide de la rubrique « Sélection cartographique » avant de se mettre à l'utiliser.

[Fig.]





## DECLARATION EN LIGNE DES COLS :

L'année 2021 a été une « première » pour laquelle il a été possible de déclarer en ligne les cols faits.

Cette nouveauté a déjà été largement utilisée, mais elle a évidemment aussi suscité bien des questions.

Pour ceux qui préfèrent une présentation plus vivante à de simples textes d'explications, nous avons réalisé une vidéo sur la base d'un exposé donné à l'occasion de la réunion des membres suisses à fin 2021.

Cette vidéo est maintenant disponible sur le site, y compris les versions sous-titrées en plusieurs langues dont voici le lien :

<https://www.centcols.org/video-ballens-2021>

Les ajouts et modifications de catalogues de cols ne sont plus accompagnées par des fichiers d'additifs parce que ces changements sont maintenant possibles en tout temps et plus seulement une fois par année.

Pour pouvoir facilement repérer les données les plus récentes dans un catalogue, nous vous conseillons d'utiliser la fonction de filtrage de votre tableur préféré (Calc ou Excel).

Un didacticiel est à disposition sur le site du club. Il a été mis à jour pour refléter les dernières améliorations apportées aux catalogues eux-mêmes.

Entre autres, cela permet assez simplement d'obtenir un additif relatif à une date antérieure d'un catalogue ([voir le lien ci-dessous](#)).

<https://www.centcols.org/filtrage-catalogue/>

## Rassemblements régionaux 2022.

*La tenue de ces rassemblements est bien entendu liée à la situation sanitaire. Les changements seront signalés sur notre site dès qu'ils seront portés à notre connaissance. Aigle (Vaud), Suisse, sortie VTT, 21 mai 2022.*

Rendez-vous au centre mondial du cyclisme à 08h30 pour le café, départ à 09h00. 41 km, 1100 m de dénivelé, 5 cols :

Col de Verchiez (CH-VD-0554)  
Col des Ecovets (CH-VD-1295)  
Pertuis (CH-VD-0440)

Forclaz (CH-VD-0883)  
Praz Basset (CH-VD-0999)

**Contact :**

Pierre MAI.  
Vy de Bière 8.  
CH-1144 Ballens.  
Tél : +41 21 807 34 17, mobile : +41 76 498 58 73 Mail  
: [pmai@bluewin.ch](mailto:pmai@bluewin.ch)

**Raduno italiano, 28-29 mai 2022.**

Le rassemblement italien aura lieu les 28 et 29 mai 2022 à Romano Canavese - Laghi d'Ivrea (TO). Il Raduno italiano si terrà il 28 e 29 maggio 2022 a Romano Canavese - Laghi di Ivrea (TO).

HÔTEL GARDENIA SRL.  
Regione Poarello 11.  
10090 - ROMANO CANAVESE (TO).  
Tél. : +39 0125-631095  
Mail : [info@hgardenia.com](mailto:info@hgardenia.com)  
Site web : <https://www.hgardenia.com/> **Contact**

:  
Luigi SPINA.  
Tél : +39 349 416 31 74  
Mail : [luigi.spina@gmx.de](mailto:luigi.spina@gmx.de)

**Grand-Ouest, Lac de Sillé-le-Guillaume, Sarthe (72), 11 juin 2022.**

Accueil : à 08h30, au bord du lac de Sillé-le-Guillaume, sur l'espace de loisirs entre le Camping de la Forêt et le bar « l'Embarcadère ». Parcours à vélo :

Départ vers 09h du lieu de l'accueil.

Parcours routier de 50 km (dénivellation : 728 m) visible et téléchargeable sur le site OpenRunner avec le mot clé RCCC72.

Il permet de gravir le Col de la Croix de La Mare (FR-72-0273) et le Col de la Source (FR-72-0243) et de parcourir la Forêt Domaniale de Sillé-le-Guillaume.

Pique-nique : pour ceux qui le souhaitent, possibilité de pique-niquer ensemble après la balade à vélo (prévoir son pique-nique, bien sûr).

**Contact :**

Bernard MIGOT CC n° 844.  
Mail : [bernardmigot@live.fr](mailto:bernardmigot@live.fr) Tél  
: +33 (0)6 08 74 95 99

**Alpes du Nord, Commémoration des 50 ans du Club au Col Luitel, 25 juin 2022.**

Pour le cinquantenaire du Club des cent Cols, le rassemblement Alpes du Nord se tiendra sur le lieu emblématique de sa création. Ce col était le 100<sup>ème</sup> franchi par Jean PERDOUX depuis qu'il en avait initié une liste récapitulative. Des circuits « route » et « VTT » seront proposés. Ils seront de distance et difficulté raisonnables de façon à ce que la présence au rassemblement soit privilégiée.

L'accueil est prévu à partir de 11h00 au Col Luitel ou à proximité en fonction de la configuration des lieux qui reste à vérifier.

**Contact :**

Guy HARLÉ.  
Tél : +33 (0)6 77 11 17 03  
Mail : [guy.harle@gmail.com](mailto:guy.harle@gmail.com)

**Sainte-Croix, Suisse, Sortie route ou VTT, Samedi 16 juillet 2022.**

Départ de Saint Croix - **La sortie n'a lieu que par beau temps.**

Rendez-vous au parking du cimetière à 08h30 pour le café, départ à 09h00.

**Route** 77 km, 1300 m de dénivelé, 8 cols **VTT**

46 km, 1100 m de dénivelé, 9 cols **Contact :**

Christian BINGELLI.

Chemin du Jura 1.

1135 Denens.

Tél : +41 021 801 01 75 Natel : 0041 078 723 11 33 Mail  
: [c&tbinggeli@bluewin.ch](mailto:c&tbinggeli@bluewin.ch)

**Lens, Suisse, Samedi 06 août 2022, Sortie VTT.**

Rendez-vous : parking du cimetière, à 09h30 pour le café, départ à 10h00. 28 km, 1100 m de dénivelé, 3 cols - **La sortie n'a lieu que par beau temps.**

**Contact :**

Pierre MAI.

Vy de Bière 8.

CH-1144 Ballens.

Tél : +41 21 807 34 17, mobile : +41 76 498 58 73 Mail

: [pmai@bluewin.ch](mailto:pmai@bluewin.ch)

**Drôme Ardèche Vaucluse, Col du Geail, samedi 27 août 2022.**

Le rassemblement Drôme Ardèche Vaucluse aura pour cadre le Sud Drôme au col du Geail (FR-26-0920) le 27 août 2022. Il y a un petit parking avec des tables de pique-nique pour partager saucissons et fromages. Le circuit routier est un classique dans cette zone, les participants passeront à Saint-Nazaire le Désert, La Motte-Chalancon, la sauvage vallée du torrent d'Arnayon qui permet de monter au col de Pré Guittard, 7 cols pour 55 km. Des cols en option sont atteignables, notamment R1, pour les plus courageux.

Le circuit VTT emprunte majoritairement des chemins ou des pistes. 10 cols pour 30 km. Il est possible d'ajouter 2 cols sans trop d'effort (col du Gorat par exemple). Lors de la reconnaissance nous n'avons pas pu aller au col de L'Epervier car la personne qui habite la maison en quittant la route nous a obligé à faire demi-tour. Circuit reconnu en 2021. Départ prévu à 09h du col de Geail pour les vététistes. Les routiers peuvent se garer au col de Lescou, ils termineront en descente après le rassemblement.

**Contact :**

Jean-Marie GILOUIN.

Tél : +33 (0)6 31 79 01 06

Mail : [bjm.centcols@gmail.com](mailto:bjm.centcols@gmail.com)

**Alpes du Sud, Collet d'Annelle, samedi 27 août 2022.**

Le rassemblement 2022 dans les Hautes-Alpes (alpes du sud) aura lieu au Collet d'Annelle (FR-05-1425), à proximité de GAP, le samedi 27 août 2022. Comme d'habitude, RDV à partir de 11h30 pour les différentes interventions, puis nous organiserons un pique-nique partagé avec fourniture du pain, fromage et boissons. Le RDV est couplé avec le rassemblement annuel des cyclotouristes des Hautes-Alpes.

**Contact :**

Bernard HENRY.

Tél : +33 4 92 44 09 02 - +33 6 08 74 29 59 Mail

: [bernard.henry05@orange.fr](mailto:bernard.henry05@orange.fr)

**Grand-Est, Pont-à-Mousson (54), samedi 03 septembre 2022.**

Le lieu du rassemblement sera situé dans la ville de Pont-à-Mousson sur le parking de la piscine.

Rendez-vous à 08h30 pour le café d'accueil. Départ groupé vers 09h.

Le circuit proposé est uniquement routier. Il passera par le col du RUDEMONT (FR-54-0250) et 2 nouveaux cols qui seront présents dans le prochain additif.

Pendant que les cyclistes pédalent joyeusement, il y a possibilité de visiter l'abbaye des prémontrés située à proximité ou la ville de Pont-à-Mousson. Il faut aller voir la célèbre place DUROC, triangulaire et bordée d'arcades. **Contact :**

Denis MATHIEU.

Tél : +33 (0)6 85 20 02 55

Mail : [deni.mathieu@orange.fr](mailto:deni.mathieu@orange.fr)

**Andorre, Bernardini, du 8 au 12 septembre 2022.**

La BERNARDINI se déroulera du côté de la Principauté d'Andorre.

Le rassemblement, depuis quelques années, se déroule sur 4 jours (du vendredi au lundi) en fonction des choix des participants, permettant d'aller chasser quelques 2000.

Nous serons logés du côté de San Julia de Loria. De nombreux 2000 sont prévus au programme et les parcours seront en grande majorité très roulants. Avis donc aux routiers et amateurs de gravels. J'invite donc ceux qui ne connaissent pas ce rendez-vous, à venir se joindre au groupe consistant des habitués. Ambiance et convivialité assurées. **Contact :**

:

Jean-Pierre LAMBERT.

Tél : 06 74 63 27 42

Mail : [highland.flower@free.fr](mailto:highland.flower@free.fr)

**Rassemblement national Belgique -**

**Nationale bijeenkomst België, Geraardsbergen/Grammont, 17 septembre 2022.**

Le rassemblement national du Club des Cent Cols aura lieu le samedi 17 septembre à Grammont. Rendez-vous à 09h30 (lieu suivra). Le parcours nous emmènera vers le Col de la Croix Jubaru BE-WHT-0099 (Tournai). Nous

passerons quelques bergs (pas de cols ☹️) qui sont renommés grâce au Tour des Flandres (Mur, Bosberg...). Chaque participant recevra une bière locale et une tarte aux maton (spécialité Grammontoise).

De nationale bijeenkomst van de Club des Cent Cols zal plaatsvinden op zaterdag 17 september te Geraardsbergen. Afspraak om 9u30 (plaats zal later gecommuniceerd worden). Er zal een parcours uitgetekend worden waarbij we naar de Col de la Croix Jubaru BE-WHT-0099 (Doornik) rijden. Onderweg kunnen we enkele beklimmingen (geen cols ☹️) doen die bekend zijn van de Ronde van Vlaanderen (De muur, bosberg, ....). Elke deelnemer krijgt een plaatselijk biertje en een mattetaart (Geraardbergse specialiteit).

**Contact :**

Henk LEROY.

Tél : 0032475627404

Mail : [dt.be@centcols.org](mailto:dt.be@centcols.org)

**Rassemblement Auvergne, samedi 17 septembre 2022, Col de la Loge des Gardes.**

La rencontre Auvergne 2022 se déroule le samedi 17 septembre au col de la Loge des Gardes (FR-03-1077).

Accueil de 10h à 15h pour le traditionnel pique-nique, vin et fromage offerts par le club. **Contact**

:

Claude MABILLOT.

Tél : 04 71 65 34 78

Mail : [mabillot@free.fr](mailto:mabillot@free.fr)

**Rassemblement régional Massif Central Est, dimanche 25 septembre 2022.**

Dimanche 25 Septembre 2022 au Col de la Croix de Presles (FR-69-0527).

Il vous est proposé une rencontre amicale à ce col du massif des Monts d'Or au nord de Lyon sur le territoire de la métropole urbaine de Lyon. Le parcours sera transmis en temps utile.

Un circuit route d'une quarantaine de kilomètres vous sera proposé au départ de Limonest (ou sur le lieu de votre choix) pour franchir les trois cols de la métropole lyonnaise avec outre le col rendez-vous de la mi-journée, les cols de Trion (FR-69-0266) et le col de Verdun (FR-69-0602b).

L'occasion de découvrir la région lyonnaise d'une manière originale, les vues sur la ville et même sur les Alpes par temps dégagé seront au programme ainsi que certains lieux emblématiques de la capitale des Gaules telles que Fourvière, la cathédrale Saint Jean, les quais de Saône, le restaurant Bocuse etc.

Rendez-vous est donné au col de la Croix de Presles (FR-69-0527) à partir de 11h pour partager le vin et le fromage dans la plus pure tradition cent cols. Rendez-vous annulé en cas de mauvais temps.

PARKING LIMONEST : parc des sports, route de Saint Didier au mont d'Or.

Attention le samedi et le dimanche la montée Limonest - Col du Verdun est interdit à la circulation automobile. **Contact**

:

Philippe CHAZOTTIER.

Tél : 06 24 33 78 13

Mail : [pchazottier@wanadoo.fr](mailto:pchazottier@wanadoo.fr)

**Pyrénées, Col de Port, dimanche 02 octobre 2022.**

Le rassemblement du Club des Cent Cols jumelé avec l'Ordre des Cols Durs aura lieu cette année le dimanche 02 octobre 2022 au Col de Port (FR-09-1250).

Programme : [http://www.alaingillodes.fr/concentration%20CCC-OCD/Port\\_2/port-p.htm](http://www.alaingillodes.fr/concentration%20CCC-OCD/Port_2/port-p.htm) **Contact**

:

Alain GILLODES.

Tél : 05 61 56 74 35 - 06 78 67 83 62 Mail

: [alain.gillodes@orange.fr](mailto:alain.gillodes@orange.fr)

## Séjour d'été 2022.

### SÉJOUR À SARE PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Du Samedi 02 juillet 2022 (dîner) au Samedi 09 juillet 2022 (petit déjeuner + repas déporté)

Hébergement : village vacances VVF Club intense Pays Basque quartier Omordia 64310 SARE. Tel. +33(0)5 59 54 20 95

<http://www.vvf-villages.fr/villages-vacances/vacances-sare-vvf-villages.html> Courriel : [accueil.sare@vfvillages.fr](mailto:accueil.sare@vfvillages.fr)

Bulletin d'inscription à **remplir complètement**, à **signer sur les trois pages** et à retourner **avant le 02 mai 2022**

- avec votre **règlement par chèque à l'ordre du Club des Cent Cols** à : Jean-Luc Matte 5 rue des villas B 6111 Landelies – Belgique tel : +32 475 77 15 22

**Tarif lettre prioritaire vers l'international : jusque 20 gr – 1,65 €**

- ou par courriel, avec votre règlement par virement sur le compte du club: [sejours@centcols.org](mailto:sejours@centcols.org)

Pour faciliter le travail des bénévoles qui gèrent les inscriptions vous êtes priés de bien remplir le bulletin et d'indiquer **lisiblement** toutes les informations demandées ; **en cas de fiche incomplète, celle-ci ne sera prise en compte qu'après complément.**

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	N° CCC Actif ou associé <sup>1</sup>	N° licence FFCT <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Membre associé : inscription préalable obligatoire auprès de son délégué territorial (à régler en même temps que votre ré-adhésion).

<sup>2</sup> Important à préciser car le Club des Cent Cols a l'obligation de souscrire une assurance complémentaire pour les non-licenciés.

Adresse :

.....

Code Postal : ..... Ville : ..... Courriel : ..... Tél : .....

PRESTATIONS	Prix unitaire	Nombre	Total	
<b>FORFAIT Pension complète</b> du 02/07 (dîner) au 09/07 (repas déporté)	475,00 €		€	Linge de toilette et draps fournis
Supplément chambre individuelle	97,00 €		€	
<b>FORFAIT 7 dîners</b> sans hébergement (Pour les personnes ne prenant pas le forfait pension complète)	111,00 €		€	
<b>FORFAIT frais d'organisation</b>	27,50 €		€	
<b>Repas déporté au col de Lizarietta pour ceux qui ne sont pas en Pension Complète</b>	14,00 €		€	
<b>1- Total des prestations</b>	0,00 €		€	
<b>2- Assurance Annulation Rapatriement GRITCHEN (*)</b>	0,00 €		€	2.34% du Total des prestations (1) avec un minimum de 8€
<b>3-Assurance obligatoire</b> (cyclos ou accompagnateurs non licenciés FFCT)	7,00 €		€	
<b>Total à régler (1 + 2 + 3)</b>	0,00 €		€	A régler à l'inscription par chèque ou virement bancaire (pas de PayPal)

(\*) **Assurance Annulation Rapatriement** auprès de l'assureur **GRITCHEN** : la loi nous oblige à proposer aux participants une assurance Annulation Rapatriement.

Je reconnais avoir lu les éléments, les documents et les conditions de l'assurance Gritchen et je choisis :

**OUI je souscris**  **NON je ne souscris pas**  (cocher la bonne case, si aucune case n'est cochée la réponse sera réputée

"non") **Fait à .....** **le**

**Signature :**

Le club a négocié un tarif de groupe et un forfait pour la période prévue et ne gère pas les nuits supplémentaires. Pour toute demande d'arrivée anticipée ou de départ différé, prendre contact directement avec l'hébergement (coordonnées ci-dessus).

Pour des questions de sécurité, merci de nous indiquer le N° de tél portable que vous utiliserez pendant le séjour :

.....

## Conditions d'inscription

1. L'adhérent peut annuler sa réservation jusqu'au 02/05/2022 et être remboursé des sommes versées hors assurance GRITCHEN et FFCT.
2. Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'expédition du **règlement**, le cachet de la poste ou la date du virement bancaire faisant foi (même en cas d'inscription par voie électronique), afin de tenir compte des délais d'acheminement du courrier, pour les étrangers notamment, et pour ne pas défavoriser les membres n'ayant pas de connexion Internet. Une liste d'attente sera mise en place dès que le nombre de places disponibles sera atteint.

***Je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions indiquées sur ce bulletin d'inscription. (recto verso)***  
*Je certifie exacts les renseignements fournis.*

À..... Le..... **Signature obligatoire :**

Pensez à bien **signer** également **au verso** avant l'envoi du bulletin d'inscription.

Vous pouvez recevoir un accusé de réception de votre inscription, en envoyant un mail à l'adresse suivante : [sejours@centcols.org](mailto:sejours@centcols.org) en mettant pour objet "accusé de réception séjour".

**NB : les chèques seront mis à l'encaissement au premier jour du mois suivant leur réception**

**Trombinoscope :** par l'envoi de ma photo accompagnée de mon N° de membre, j'autorise le Club des Cent Cols à publier cette photo sur ma fiche de membre, dans la page trombinoscope du site et dans les trombinoscopes de séjours. Cette autorisation peut être levée à tout moment aussi librement que vous la donnez sans remettre en cause la licéité du traitement fondé sur votre autorisation effectué avant le retrait de celle-ci.

**OUI J'accepte**  **NON je refuse**

(Cochez la bonne case, si aucune case n'est cochée la réponse sera réputée "non")

## Conditions particulières

### **Forfait frais d'organisation.**

Le coût d'un séjour ne se limite pas à la simple réservation des chambres et des repas. En plus de ces prestations facturées par l'établissement (ou les établissements) qui nous reçoit, de nombreuses autres dépenses viennent s'ajouter. Ainsi, très souvent l'hébergeur nous facture, en plus, des frais pour la ou les salles mises à notre disposition (pour garer les vélos, pour la boutique, une grande salle sonorisée pour les présentations, les pots et les discours, etc.). Dans de nombreux cas les pots de début et/ou de fin nous sont facturés à part et en fonction du nombre réel de personnes. Dans les autres dépenses, nous retrouvons la réalisation et l'impression de la plaquette, du trombinoscope et des cartes affichées, les frais engagés pour la préparation des séjours (visite des établissements lorsque c'est nécessaire, préparation des circuits sur carte, reconnaissance sur le terrain, etc.), etc.

Pour un séjour comme celui de Sare par exemple, tout cela représente plusieurs dizaines d'euros par participant. Jusqu'en 2019, ces frais étaient pris en charge par les seuls membres inscrits à l'hébergement et inclus dans le tarif correspondant. Par souci d'équité, le CA a pris la décision de répartir ces frais sur l'ensemble des participants aux séjours et nous avons donc mis en place, à partir de 2020, un "**Forfait frais d'organisation**" qui doit, maintenant être souscrit par tous les membres participant au séjour (qu'ils choisissent la pension complète, le forfait 7 dîners, ou qu'ils se logent et se nourrissent par leurs propres moyens) à l'exception des seuls membres associés. La souscription de ce forfait leur donnera accès au livret (sauf pour les membres associés), aux pots, aux installations de l'hébergeur et aux autres activités. Ce forfait comprend les frais liés à l'agrément Tourisme auprès de la Chambre des Associations. Les membres associés accompagnant ces participants non hébergés sont invités gratuitement aux pots d'accueil et de départ mais ne sont pas couverts par les assurances.

Les séjours n'étant accessibles, pour des raisons légales, qu'aux seuls membres du Club, veillez à être à jour de cotisation avant d'envoyer votre bulletin d'inscription.

### **Annulation avant la date de forclusion des inscriptions.**

Vous pouvez annuler et être remboursé intégralement (hors assurance non FFCT si vous nous en faites la demande avant la date de clôture des inscriptions).

## Annulation après la date de forclusion des inscriptions.

Si vous annulez après cette date :

- Soit vous avez souscrit à l'assurance annulation – rapatriement GRITCHEN et vous serez indemnisé selon les conditions du contrat n°6181 (voir ci-après) ;
- Soit vous n'avez pas pris l'assurance annulation – rapatriement GRITCHEN et vous serez éventuellement remboursé selon les conditions actuelles, c'est-à-dire, le montant que nous aurons pu récupérer auprès de l'hébergeur, diminué d'un forfait de 50€.

### GARANTIES ANNULATION RAPATRIEMENT

**Code du Tourisme Article R211-4** (Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009) à l'alinéa 12 :

*12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.*

Les garanties du contrat GRITCHEN sont détaillées dans la notice d'assurance « Résidence de Tourisme »

Garantie Annulation – Interruption – Extension COVID Contrat n° 6181

Cette notice est disponible sur notre site à la section Séjours – Séjour Sare 2022

Pour ceux qui ne disposent pas de connexion internet, elle peut être fournie par courrier sur demande.

L'assurance prend effet à la date d'inscription au séjour par le responsable des séjours du Club des Cent Cols.

A partir de ce moment-là, en cas d'annulation prise en charge par l'assurance, le membre contacte directement l'assureur pour son indemnisation (qui n'inclura ni le coût de l'assurance GRITCHEN, ni celui éventuel de l'assurance "non FFCT"). Le Club sera informé de la démarche. Si vous annulez pour tout autre raison, vous serez éventuellement remboursé selon les conditions actuelles, c'est-à dire, le montant que nous aurons pu récupérer auprès de l'hébergeur, diminué d'un forfait de 50€.

## Contraintes COVID 19

Depuis le 15 janvier 2022, toutes les personnes de plus de 18 ans et un mois doivent avoir fait leur **injection de rappel dans les temps pour conserver leur certificat de vaccination actif** dans le « pass sanitaire ». Au-delà de ces délais, leur ancien certificat de vaccination est considéré comme expiré et n'est plus valide.

- Le « pass vaccinal » est en vigueur depuis le 24 janvier 2022. Il concerne toutes les personnes de 16 ans et plus.
- respect des règles de distanciation sociale, port du masque dans les lieux communs, gel hydroalcoolique...

L'inscription au séjour vaut acceptation des conditions ci-dessus.

Fait le

Signature

L'Ardéchoise et la Cyclo montagnarde d'Annecy en 2022.

**Nous apportons un grand intérêt à la représentation de notre club** lors de ces randonnées. Ceux qui les connaissent sont souvent prêts à renouveler l'escapade car ils en gardent tous des souvenirs inoubliables sur des routes tranquilles avec des paysages variés et magnifiques. J'invite ceux qui souhaitent y participer pour la première fois à s'y rendre, ils seront enchantés.

### 1. L'Ardéchoise 2022 :

Les éditions de l'Ardéchoise 2020 et 2021 n'ayant pas pu se dérouler à cause de pandémie de COVID 19, nous avons décidé de reconstituer un groupe du Club des Cent Cols pour l'année 2022.

Je vous propose de rejoindre le groupe, déjà constitué d'une vingtaine de personnes et de réaliser ensemble un parcours de trois jours à allure bucolique, en profitant des animations dans les villages en fête.

Quelques données techniques :

- Le parcours de catégorie randonneur sera celui de « **La Châtaigne-AVM-Lignon** » passant par Privas et Les Estables compte tenu d'un nombre probable de participants supérieur à trente personnes ⇒ Dates : **du jeudi 16 au samedi 18 juin 2022**.
- Kilométrage : environ 381 km, Dénivelée : 6565 m, Cols gravis : une vingtaine.

Pour voir le parcours : <https://www.ardechoise.com/Carte-interactive/La-Chataigne-MontagneArdechoise/La-Chataigne-AVM-Lignon>

Alain, notre spécialiste es-raccourcis nous proposera quelques bretelles afin d'alléger la longueur et la difficulté du parcours pour ceux qui le souhaiteront.

L'hébergement avant et après la manifestation est en option individuelle, mais l'organisation de l'Ardéchoise a prévu des hébergements dans les environs immédiats de Saint-Félicien. Dans le bulletin d'inscription, à la page 2, o Mettre Bernard GIRAUDEAU comme représentant du groupe, o Et Groupe Club des Cent Cols dans « Mes commentaires ».

**Contact** : Bernard GIRAUDEAU.

Mail : [bernard.giraudeau@orange.fr](mailto:bernard.giraudeau@orange.fr) (N'oubliez pas de m'avertir de votre inscription).

Un stand d'information sur le Club des Cent Cols sera installé dans le gymnase de Saint-Félicien du mardi 14 au samedi 18 juin 2022.

Je suis convaincu qu'un groupe de membres du Club des Cent Cols aura un impact formidable sur l'image de notre club. Pour nous, quelle joie ce sera de rouler tous ensemble et de retrouver ainsi les plaisirs et les valeurs des pelotons d'antan, aujourd'hui quelque peu malmenés par les GPS et autres maux modernes !

## **2. La Cyclo Montagnarde d'Annecy :**

Nous serons aussi à la **Cyclo montagnarde d'Annecy** les 11, 12 et 13 juin 2022.

Le 11, nous serons présents dans le stand de présentation du Club des Cent Cols.

Les 12 et 13 nous réaliserons le parcours proposé où l'une des trois variantes selon la volonté de chacun.

L'hébergement sera à Samoëns dans tous les cas de figure.

Voir les parcours : <https://www.cyclomontagnarde-annecy.com/>

Un groupe « Club des Cent Cols » a été également créé. Il est ouvert également aux personnes nonmembres du club. L'inscription est individuelle mais vous pouvez vous enregistrer ensuite dans le groupe du Club des Cent Cols.

Voir : <https://inscriptions-ffct.org/cmannecey-2022/groups-list>

Ce sera une grande joie de pédaler avec vous lors de cette Cyclo montagnarde d'Annecy 2022. Bernard GIRAUDEAU.

**En vous souhaitant une belle année cyclo  !**